

*D'inscris mon
enfant dans
une crèche
départementale*



Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une crèche départementale de Seine-Saint-Denis ?

La pré-inscription se fait sur internet sur le site :

macreche.seinesaintdenis.fr

LE MOT DE **STÉPHANE TROUSSEL**, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS



Chers parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'une de nos crèches départementales. Le processus d'attribution des places évolue pour devenir plus juste, plus équitable et plus transparent.

Les démarches d'inscription sont à réaliser sur la plateforme en ligne du Département. Vous trouverez l'ensemble des informations nécessaires à la pré-inscription de votre enfant sur ce dépliant.

Soyez assuré·e·s que notre priorité, avec Nadia Azoug, Vice-présidente en charge de l'enfance, la prévention et la parentalité, est d'offrir à votre enfant un cadre agréable pour grandir, s'éveiller et s'épanouir !

Vous habitez à Montreuil et vous souhaitez inscrire votre enfant dans une crèche départementale ?

Nos professionnel·le·s de la petite enfance accueillent vos **enfants de 3 mois à 3 ans** dans le cadre d'un Projet éducatif départemental.

Nous nous engageons à offrir à vos enfants :

- un **accueil personnalisé** qui respecte leur développement et leur santé,
- une **alimentation de qualité et du lait bio ainsi que des plats 100% «cuisinés maison** » grâce à la présence d'un·e cuisinier·e dans chaque crèche,
- une **ouverture à la culture et aux arts** et une sensibilisation à l'environnement grâce à l'organisation d'ateliers et de diverses sorties avec nos partenaires.
- un **accès à la nature**. Toutes nos crèches disposent de **grands jardins**.

En tant que parents, vous serez associé·e·s à la vie de la crèche. Vous pourrez participer à la Semaine du goût, aux commissions des menus, ou encore à la fête de fin d'année, etc.



Pour inscrire votre enfant dans une crèche départementale, rendez-vous sur le site internet :

macreche.seinesaintdenis.fr

Découvrez nos 4 crèches à Montreuil, ouvertes du lundi au vendredi de 7h à 18h45.

Crèche Voltaire
5 rue Paul Eluard
Tél. : 01 71 29 54 10

- + Labellisée écolo-crèche, la crèche mène des actions de préservation de l'environnement : alimentation anti-gaspi, projet jardin, gestion de l'eau...

Crèche Valentina Téréchkova
7/9 allée du Capitaine Henry
Tél. : 01 71 29 21 66

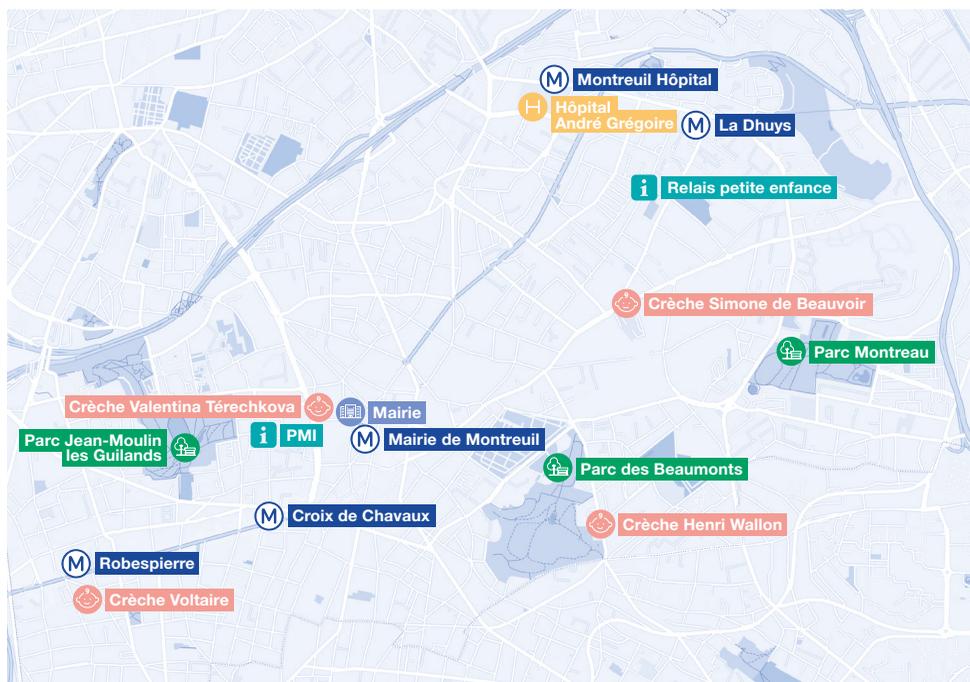
- + Votre enfant pourra profiter d'un vaste extérieur végétalisé, où des activités sont organisées au fil des saisons (potager, espace aromatique, espace de vie etc .)

Crèche Henri Wallon
9 rue Henri Wallon
Tél. : 01 71 29 23 30

- + Les espaces sont organisés de manière à ce que chaque enfant ait son propre espace de jeu, de sommeil, et de soin.

Crèche Simone de Beauvoir
36 rue Jules Guesde
Tél. : 01 71 29 58 90

- + La crèche est un « lieu de vie » pensé et aménagé pour que votre enfant évolue en toute confiance, à son rythme et selon ses besoins, grâce à un environnement stable.



Quand dois-je faire ma demande de place en crèche ?

Vous pouvez **faire votre demande à partir du début du 6^e mois de grossesse**.

Les crèches proposent un accueil à Temps Partiel. Par exemple : votre enfant peut être accueilli 1 jour, 2 jours, 3 jours par semaine. Les crèches proposent aussi des accueils les mercredis et durant les vacances scolaires.

3 étapes pour inscrire mon enfant

1. Rendez-vous sur le site internet macreche.seinesaintdenis.fr pour faire votre demande de pré-inscription.



Vous pouvez scanner le QR code

Vous aurez besoin de fournir :

- > un justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, facture d'électricité, de gaz ou d'eau, facture de téléphone fixe, avis d'imposition, taxe d'habitation),
 - > une pièce d'identité (recto/verso).
2. Quand votre demande de pré-inscription sera enregistrée, vous serez contacté-e dans un délai d'un mois afin de finaliser votre inscription.
3. Votre dossier d'inscription sera soumis à une Commission d'attribution des places en crèches dès qu'il sera complet.

Cette commission se réunit deux fois par an. Vous recevrez par la suite une réponse positive ou négative par courrier.

Besoin d'aide pour faire votre demande sur internet ?

Vous pouvez appeler le Département au **01 43 93 98 99** tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf le mardi fermé toute la journée).

Si besoin, nous vous proposerons un rendez-vous à la circonscription de PMI (14 rue de la Beaune) ou au centre social Grand Air (40 rue du Bel Air).



Nos conseils pour trouver rapidement un mode de garde pour votre enfant

- > Habitant-e de Montreuil, vous pouvez également **faire une demande de place dans une crèche départementale d'une autre ville**.
- > Pensez à **faire une demande en crèche municipale, associative ou privée** en plus de votre demande en crèche départementale.
- > Contactez votre mairie pour **connaître tous les modes d'accueil disponibles dans votre ville**.
Par exemple, les assistant-e-s maternel-le-s assurent l'accueil de votre enfant à leur domicile ou dans une maison d'assistant-e-s maternel-le-s dédiée. Ces lieux d'accueil sont agréés par le Département.

Vous voulez en savoir plus sur les différents modes de garde ?

Consultez le site : monenfant.fr
ou rendez-vous au Relais petite enfance de Montreuil :
129 rue Edouard Branly / Tél. : 01 71 86 29 48
ou à la PMI la plus proche de chez vous.